



Assemblée Générale Annuelle de l' USPM

Le vendredi 04 décembre 2009 à 14 heures au Commissariat de Police de SAINT LO
336 Bd de La Dollée 50 000 SAINT LO.

PROCES VERBAL

- Personnes présentes :

- | | |
|----------------------|-------------------------|
| - CHESNAIS Yannick | - TRAVERT Jean François |
| - MARIE Carine | - DESGROUAS Xavier |
| - HUSTACHE Christian | - POULET Pascal |
| - GRANDAMY Thierry | - FOLLIOU Hubert |

- Personnes absentes excusées.

- | | |
|-------------------------|------------------|
| -- NICOLAS Marie Annick | - VILDEY Daniel |
| - BOUTELOUP Arnaud | - NOIRIT Patrick |
| - KINAZ Jean Michel. | |

- Membres du bureau absents non excusés.

- Aucun

Monsieur Yannick CHESNAIS, Président sortant de l' USPM , après avoir ouvert la séance annonce à l' assemblée le désir de lui-même ainsi que de M. TRAVERT Jean François, Secrétaire Général de l' USPM de prendre du recul vis à vis de l' association sportive.

Monsieur Jean François TRAVERT demande si des personnes sont candidates pour renouveler la composition du nouveau bureau de l'USPM.

Monsieur Pascal POULET présente sa candidature au Poste de Président de l' USPM, Madame Carine MARIE postule au poste de Secrétaire Générale.

Dès lors et à l'unanimité le nouveau bureau de l' USPM est défini comme suite :

PRESIDENT : Monsieur Pascal POULET
TEL : 06.89.91.61.75.
pascal.poulet@interieur.gouv.fr

VICE PRESIDENT Monsieur Yannick CHESNAIS
TEL : 02.33.72.68.10
yannick.chesnais @ interieur.gouv.fr

VICE PRESIDENT : Monsieur Richard LEMARCHAND
SAINT LO TEL : 06.82.42.02.6.
02.31.68.97.54
richard_lemarchand@yahoo.fr

VICE PRESIDENT : Monsieur BOUTELOUP Arnaud
GRANVILLE 02.33.91.27.50
arnaud.bouteloup@interieur.gouv.fr

SECRETAIRE GENERALE : Madame Carine MARIE
TEL : 02.33.72.68.01
carine.marie@interieur.gouv.fr

SECRETARE GENERAL : Monsieur TRAVERT Jean François
Adjoint
02.33.72.63.23
06.78.99.15.69
02.33.55.31.69
jean-francois.travert@interieur.gouv.fr
ddsp-uspm-fspf.50@interieur.gouv.fr

TRESORIER GENERAL : DESGROUAS Xavier
02.33.72.68.00 - Nuit -
Sans adresse E-MAIL

TRESORIER Adjoint : FOLLIOU Hubert
02.33.72.68.00
Sans adresse E-MAIL

BILAN SPORTIF :

Pour l'année 2009, l'Union Sportive de la Police Manchoise a compté 24 licenciés, soit une diminution de 09 licenciés par rapport à l'année 2008. Il est à noter le peu d'engouement de la part des jeunes collègues pour participer à des manifestations sportives. Les différents licenciés ont participé aux championnats régionaux Police de foot à "07 " tournoi corporatif SAINT LOIS (Foot à 7-Volley -Badminton) au championnat de FSPF Golf et Cross Country , un collègue de Granville a participé au championnat de France de football et un autre au championnat de France de handball. Il est à noter l'excellente performance de notre collègue FOLLIOU Hubert (3e vétéran) pour sa qualification au CROSS COUNTRY - FRANCE -

BILAN FINANCIER :

Les détails des dépenses et recettes sont joints en annexe.

COTISATIONS :

Comme l'année précédente les ADS ne payent pas de cotisations auprès de l'USPM au regard de leurs revenus, à savoir la somme de 08 € la première année à l' USPM.

Pour eux, 06 seront donc acquittés à la FSPN la première année puis 17 € les années suivantes.

Il est à signaler que deux chèques doivent être émis lors du règlement de la cotisation FSPN passant à 17 €

Un premier chèque d'un montant de 17 € à l'ordre de la F.S.P.N.

Un second chèque d'un montant de 08 € à l'ordre de l'U.S.P.M.

QUESTIONS DIVERSES :

- Des collègues signalent des difficultés quand ils présentent leur licence en compétition notamment dans le civil. Ils souhaiteraient qu'une photographie soit insérée dans la licence.

- Il est à noter un manque de communication de l'USPM concernant le ciat de Granville. Un effort sera fait dans ce sens d'autant plus qu'un collègue de Granville se présente au bureau.

- Élection des représentants à l' AG de la FSPF

ANNEE 2010.

- A l'unanimité, les délégués suivants ont été élus pour siéger à assemblée de la ligue OUEST -
- Lieu et date ignoré à ce jour -

- Hubert FOLLIOU et Pascal POULET
- Thierry GRANDAMY et Carine MARIE

-Titulaires -
- Suppléants-

Constatant que l'ordre du jour est épuisé et qu'il n'y a plus de questions, l'assemblée générale est close à 15 heures.

Le Président,

La Secrétaire Adjoint,

